

# Synthèse de l'étude sur l'évolution des P.C. des grandes unités

## REMARQUE PRÉLIMINAIRE DU CEREX :

*Cette étude, dont la synthèse est présentée ci-après, fera l'objet d'un tirage particulier de la part du centre de recherche et de documentation du CDES. Elle a été envoyée en juin 2003 au CEMAT et aux commandants des forces. Réalisée, à la demande du général commandant le CDES, afin d'éclairer les travaux en cours, elle récapitule l'évolution des P.C. des grandes unités françaises dans les 60 dernières années (niveau division et brigade), en comparant chaque fois que possible les solutions françaises avec celles des grandes unités alliées. Elle donne cet éclairage historique préalable aux réflexions qui seront menées sur la fonction commandement de l'armée de terre future.*

PAR LE GÉNÉRAL (2S) PATRICK GARREAU

*L'histoire des P.C. de nos grandes unités depuis soixante ans permet sans doute d'apporter trois éclairages majeurs en préambule à de futures études.*

Les démarches en cours pour définir le "niveau opératif", pour agir avec les mêmes forces en engagements de haute comme de basse intensité, et pour développer une culture de multinationalité sont réellement nouvelles. Sur ces points le passé montre seulement que l'esprit français sait accepter des contraintes mais que notre culture reste aussi à la base de notre efficacité militaire.

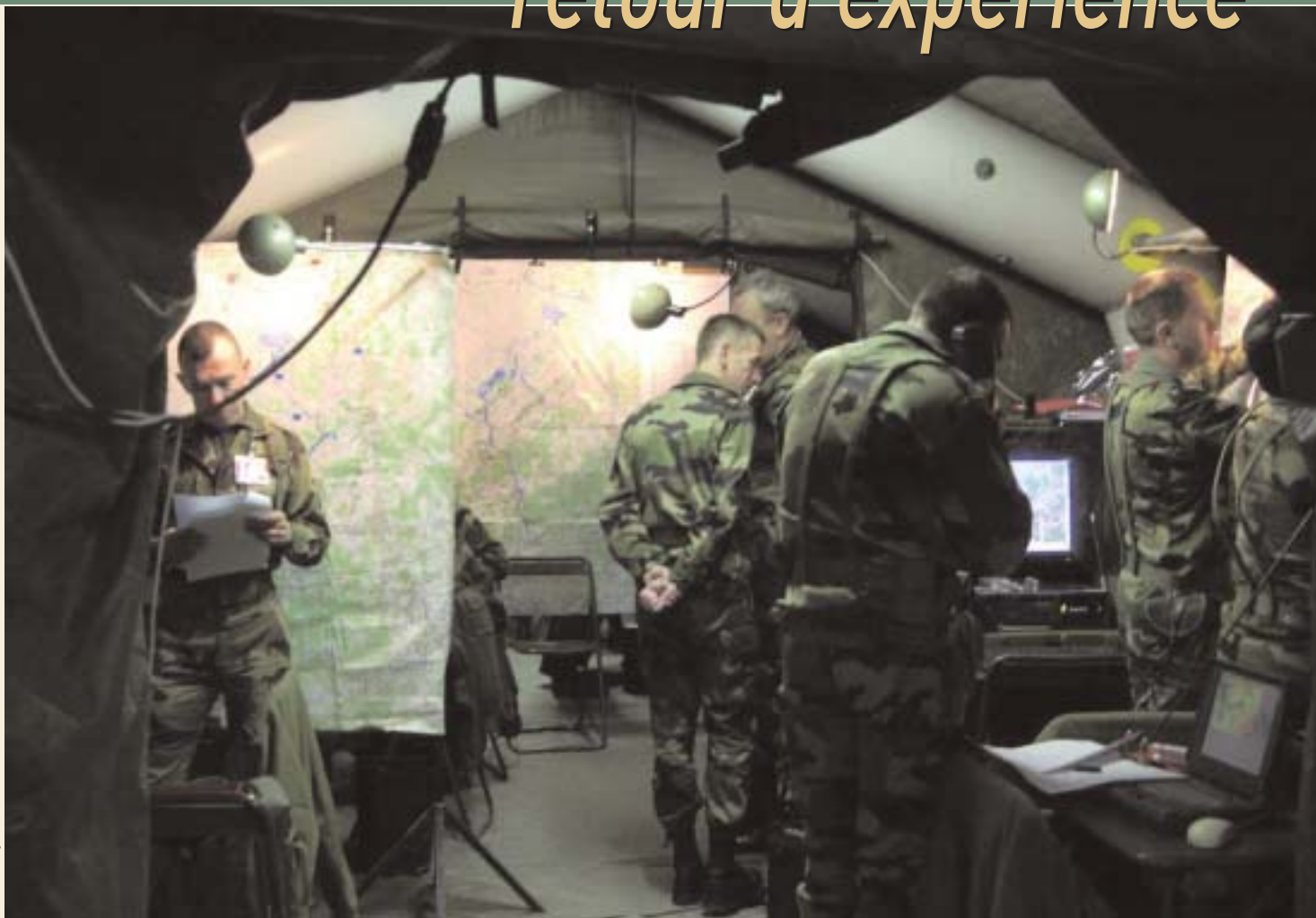
Le principe de modularité se superpose aujourd'hui au principe divisionnaire historique et en contredit certains fondements au plan de la logistique et de la continuité paix-guerre; c'est la marque d'une rupture ou étape dans notre histoire militaire, même si le principe divisionnaire n'est pas un "principe de la guerre" et peut faire l'objet d'une reformulation. Le terme de refondation correspond bien ainsi aux réalités vécues.

L'analyse actuelle des fonctions opérationnelles d'un P.C. a une cohérence qui rejoint clairement

les enseignements historiques : ces fonctions existaient déjà toutes en 1944. Il ne faut cependant pas demander à l'exemple des P.C. d'hier une règle pour fixer le niveau où doivent exister toutes ces fonctions, ou pour déterminer le niveau où l'activité se situe dans la conception-planification par rapport à la "conduite-mise en œuvre". Il y a cependant eu un mouvement de décentralisation vers les P.C. subalternes dans la préparation d'un combat de haute intensité, et une tendance inverse dans certaines crises de basse intensité. Les raisons tactiques existent, peut-être

aussi des réticences face à la subsidiarité. L'évolution technique de la fonction "Transmissions" a toujours eu un impact direct sur l'organisation des P.C., mais l'accélération actuelle des sauts de technologie est sans précédent. L'armée américaine a régulièrement poursuivi l'étude de la répartition des fonctions et tâches entre les P.C. de division et de brigade. Ce fut le cas en France jusqu'en 1967, avec des solutions heureuses.

Américains et Français, de par leurs traditions militaires, ont eu aussi une conception différente de



Gilles Zindy/CDES

## P.C. (Exercice AURIGE)

l'équilibre entre la fonction commandement d'un P.C. et l'ensemble des autres fonctions. La modularité peut conduire à une vue nouvelle de cet équilibre.

Enfin des P.C. français ont aussi assumé en guerre des fonctions et activités non listées par nos règlements en donnant des exemples de prises de responsabilité au plan de la doctrine, de l'instruction, de la diffusion des enseignements. Quant au bon

fonctionnement des P.C., notre histoire peut aussi conduire à quelques observations. La limitation de la ressource humaine d'un P.C. et de son soutien peut s'apparenter à une recherche de productivité mais a souvent conduit à une fatigue exagérée et à une dégradation de l'efficacité opérationnelle. Il faut sans doute toujours en revenir d'abord à la **détermination des fonctions à remplir** par chaque P.C. pour lui donner l'organisation

nécessaire. Manifestement nous sommes engagés dans cette voie. Si la modularité actuelle impose plus d'homogénéité dans les P.C., plus d'adhésion à une doctrine, des règlements, des procédures standardisées, elle s'inscrit bien alors dans le prolongement d'efforts, parfois irréguliers, mais toujours reconnus nécessaires et peut suppléer à l'absence de continuité paix-guerre dans des groupes

essentiellement composés de cadres et se constituant autour de "noyaux" identifiés en paix. Enfin la **cohésion d'un P.C.** a toujours évidemment reposé sur des facteurs humains comme la confiance qu'inspire un chef ou que créent les entraînements. Cette cohésion, liée également au caractère "**national**" d'un état-major (ou avec une "nation cadre"), permet aussi de s'ouvrir à l'exercice de fonctions imprévues mais nécessaires dans une crise particulière.

Quant au reste, notre passé militaire proche montre bien que notre armée de terre a déjà dû et su se réformer à partir de nouveaux fondements doctrinaux et structurants. Des périodes d'apprentissage ont été nécessaires mais des résultats probants ont toujours été obtenus... comme aujourd'hui par rapport au début de cette refondation.